Suite de la réunion du 19/01/23

Objectif : Recueillir les questions, soutiens et les oppositions à chaque élément de la proposition présentée par la Mairie du 14ème le 19/01/23.
La Commission organisera ensuite un réunion pour un retour concerté avec la mairie du 14ème.

Comment faire :
Choisir l'option modifier dans le navigateur (NE PAS TELECHARGER).
Compléter les slides avec vos commentaires ou ajouter 1 dans la colonne +1 si vous voulez juste apporter votre voix à la contribution.
Si vous voulez faire des propositions alternatives (colonne en bleu), vous pouvez les liez à des objections ou remarques en les numérotant.

Une fois le document complété, un peu de mise en forme sera fait pour un partage aux services de la mairie.

Dans un soucis d'efficacité, soyez si possible succincts dans les commentaires ☺.

Rappel situation actuelle

Itinéraires malins

Représentation couleur des itinéraires malins :

- Itinéraires malins sortant :

Axe	Sens	Origine
Reille – Gazan – Liard – Arcueil	nord → sud	Rue de la Santé + Rue de Tolbiac
Boussingault - Rungis – Arcueil	nord → sud	Plan de circulation du 13e
René Coty – Nansouty	nord → sud	Rue d'Alesia + Denfert Rochereau
Reille – Tombe Issoire	est → ouest	Rue de la Santé + Rue de Tolbiac

- Itinéraire malin entrant (renforcé depuis la mise à sens unique sortant de l'axe Nansouty – Deutsch de la Meurthe) :

Axe	Sens	Origine
Tombe Issoire – Reille – Coty	sud → nord	Av. David Weil

Nb : le flux sortant provenant de la rue de Tolbiac n'existera plus dans le futur lorsque la rue de Tolbiac sera mise à sens unique (voir diapositive 9

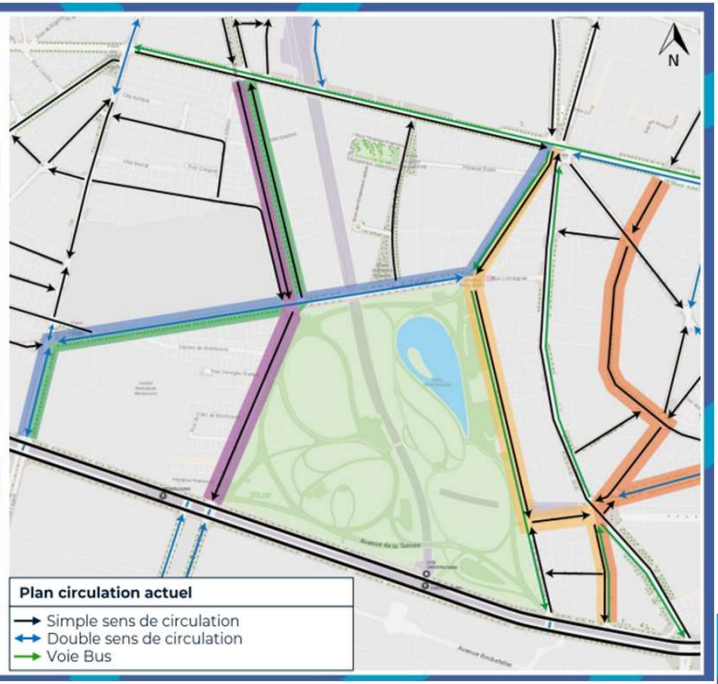

Lignes de bus du quartier

Un itinéraire bus prioritaire en voie réservée :

- **Orly Bus** et ligne **216** : via Reille – Gazan à l'aller et Reille – René Coty au retour

De nombreuses lignes de bus en bout d'itinéraire :

- Lignes **21** et **67** à l'est du quartier
- Ligne **88** à l'ouest du quartier
- Contrainte de maintenir une boucle de retournement pour ces lignes

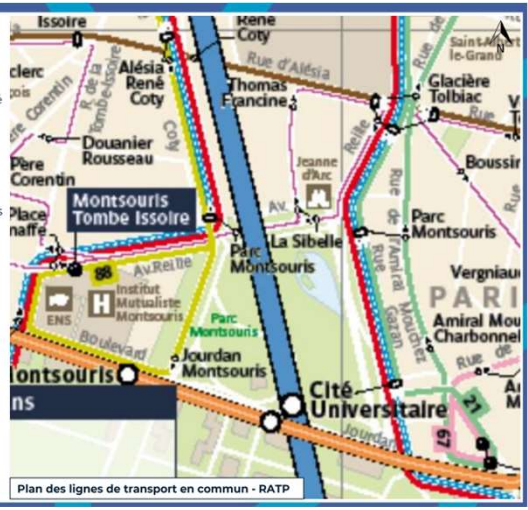

Proposition Mairie : Plan de circulation modifié 1/2

Plan de circulation modifié

1. Changement du sens de l'avenue de Reille entre la rue Gazan et la Place Coluche, créant une tête bêche avec la rue de la Santé, empêchant ainsi les véhicules provenant de la rue de la Santé (14e) et de la rue de Tolbiac (13e) de transiter par le quartier Montsouris
   - Apaisement de l'est du Parc Montsouris
   - Apaisement du nord du Parc Montsouris
2. Mise à sens unique de la voie de tramway en face de la rue de la Cité Universitaire, empêchant ainsi les véhicules provenant du 13e et du 14e de rejoindre l'A6 ou le périphérique via la rue d'Arcueil
   - Renforce l'apaisement de l'est du Parc Montsouris
   - Apaise la rue d'Arcueil vis-à-vis du 13e arrondissement
3. Interdiction de traversée des voies du tramway en sortie de la rue Émile Deutsch de la Meurthe
   - Apaise l'ouest du parc Montsouris
4. Mise à sens unique de la voie de tramway en face de la Tombe Issoire, empêchant ainsi la création d'un itinéraire malin entrant Tombe-Issoire / Reille / Place Coluche
   - Maintien un point de sortie par la rue de la Tombe Issoire
   - Maintien un point d'entrée par la rue de la Tombe Issoire pour les véhicules venant de l'ouest., les véhicules venant de l'est devant entrer par l'avenue du Général Leclerc

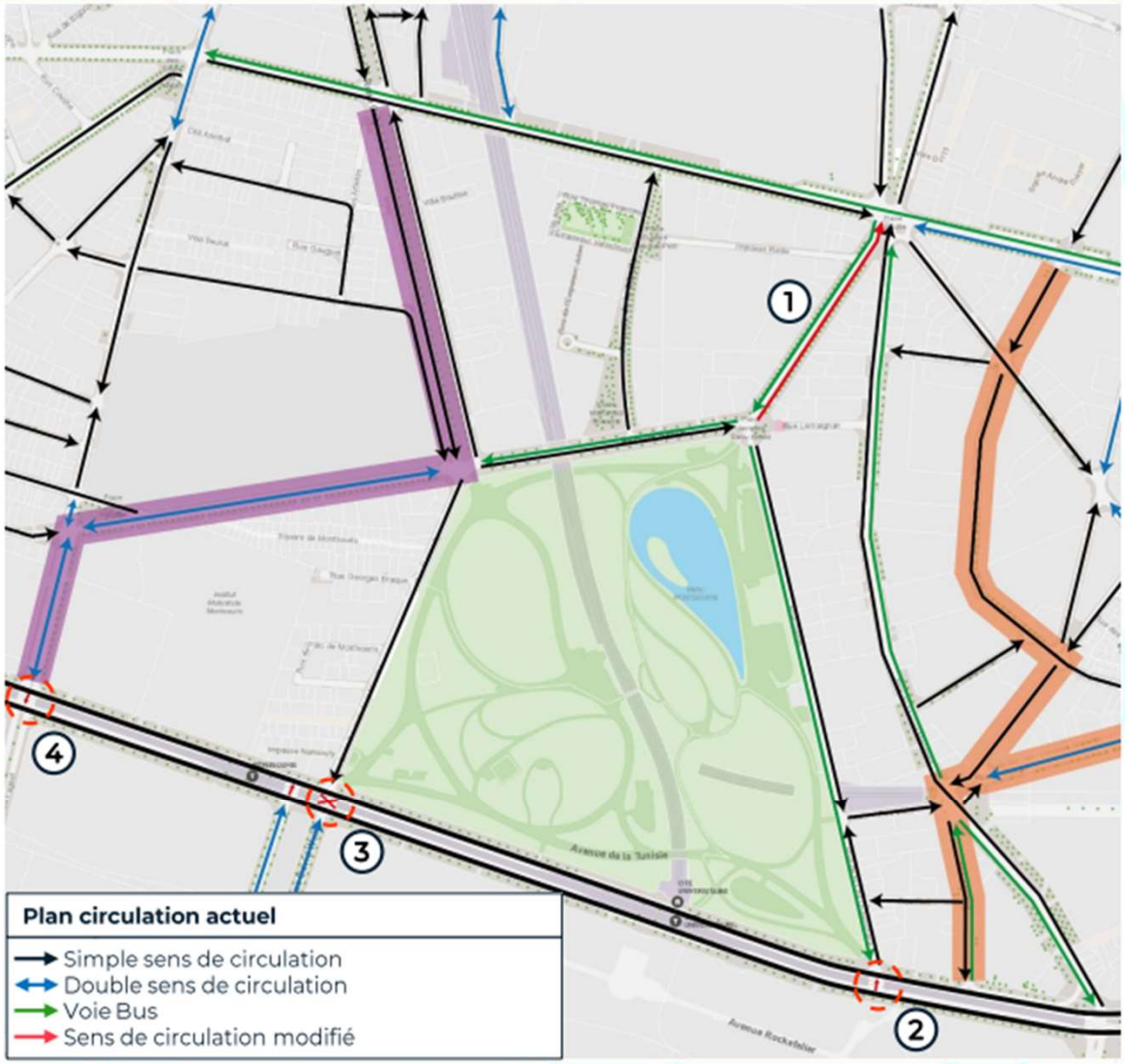

Avis de la commission du 06 février 23 :

- La commission s'inquiète des conséquences de l'éventualité de la mise en sens unique sortant de l'avenue du Général Leclerc au niveau de la Porte d'Orléans
  La commission rappelle l'existence de l'étude de 2016 (Systra) modélisant l'impact de la mise en sens unique de l'avenue du général Leclerc et des reports dans les rues autour du parc Montsouris
- La commission souhaite que soient introduits des éléments quantitatifs de prédiction du trafic motorisé en amont de la mise en place des mesures proposées pour le quartier Montsouris Dareau
- Les aménagements proposés s'inscrivent-ils bien dans un plan général de la circulation du 14ème arrondissement, et des aménagements prévus à moyen terme (Avenue du Général Leclerc, Porte d'Orléans, Place Denfert Rochereau) ?
- La commission rappelle la nécessité de davantage prendre en compte la place des piétons dans le plan proposé
- Un document sera envoyé par ailleurs concernant les impacts sur le plan cyclable

1. Changement du sens de l'avenue de Reille entre la rue Gazan et la Place Coluche, créant une tête bêche avec la rue de la Santé, empêchant ainsi les véhicules provenant de la rue de la Santé (14e) et de la rue de Tolbiac (13e) de transiter par le quartier Montsouris
   - Apaisement de l'est du Parc Montsouris
   - Apaisement du nord du Parc Montsouris

Action 1 : 1/2

Avis de la commission du 060223 :

- La commission se prononcera en fonction des retours d'études pour notre quartier et des choix faits pour l'Avenue du Général Leclerc
- Inquiétude de la commission sur les reports de circulation des véhicules en provenance du Nord vers la rue d'Arcueil
- Inquiétude quant à l'aménagement piéton du carrefour Place Coluche

Question / besoin de clarification	+ 1
A1 / Empêche la sortie classique via Reille => quid des reports vers le 13ème puis la rue d'Arcueil ? Quelle alternative pour ces véhicules pour sortir de Paris ?	
L'arrivée de 3 axes majeurs à un point non calibré pour ce volume de trafic semble difficile. Avons-nous des comptages?	
Quid des habitants ayant un garage dans l'avenue Reille (soit presque 1 immeuble sur 2!)	+ 1
Quel type d'aménagement vélo ?	
Le futur croisement place Coluche me parait très compliqué car 5 voies y mèneront au lieu de 4 actuellement. Cela a-t-il été étudié ? Quid de remontées de bouchons sur l'Avenue Reille ?	+ 1
Quel bus passera au Nord du parc :le 88?	
Comment acceder av rené coty	
Où sont les études d'impacts et les comptages réels ? On ne modifie pas un plan de circulation sur un ressenti !	

Soutien Points positifs	+ 1
Tout à fait favorable.	+ 4
Pas d'objection	
Oui, mais avec un accès pour riverains surtout ceux ayant leur parkings, personnes handicapées etc.	
Extrêmement favorable du fait des problèmes de circulation et vitesse excessive pour des axes piétons très empruntés par les riverains, les visiteurs du parc et en particulier les enfants.	+ 1
Defavorable SAUF si on trouve une solution pour accéder à Reille Gazan	
Protégera du trafic de transit non seulement les côtés Est et Nord et Est mais aussi le côté Ouest du Parc Montsouris car le sens actuel y amène un gros flux de véhicules.	
OK et voir comment les flux et accès se feront dans le temps	

Opposition Points négatifs	+1
Accès pour les riverains sans aucune consultation. Les riverains doivent être impliqués	+1
Accès Reille Gazan impossible sauf à passer par Denfert et faire le grand tour	+5
Va beaucoup compliquer les déplacements des riverains du quartier, au risque de provoquer des oppositions fortes au travail du GdT alors que la proposition initiale était tout aussi efficace sans ce changement.	+5
Defavorable SAUF si on trouve une solution pour accéder à Reille Gazan	+2
Tout à fait Défavorable.	+1
Transfère le trafic de ce tronçon vers le carrefour René Coty et l'est de Avenue Reille.	+1
Enferme la rue Gazan inutilement, L'accès à notre quartier en venant du nord est problématique: il augmente la circulation des autres quartiers et notamment de la place Denfert Rochereau, Ses riverains sont-ils d'accord? C'est le début d'une zone verte dont les inconvénients paraissent supérieurs aux avantages,	+1

Alternative Complément	+ 1
Cet aménagement ne peut avoir lieu qu'après le doublement de voies av. Du général Leclerc sans quoi ce sera un bouchon permanent	+ 1
Infractions fréquentes sur le tronçon Lacaze, Douanier Rousseau, Saint Yves et parfois jusqu'à rue de l'Aude	+ 1
Ouverture Alesia jusqu'à Coty ou Tombe Issoire de St Jacques à Coty ou créer tourne à gauche Bd St Jacques vers Coty en arrivant à Denfert	+ 2
Afin de rendre la mesure plus acceptable, il faudrait peut-être prévoir un accès riverain par la voie de bus pour les habitants de Reille sur le partie qui longe le parc Montsouris - ce n'est pas mon cas :).	+ 1
Cet initiative de la mairie du 14ème ne serait pas nécessaire si la solution proposée par le GdT était appliquée intégralement en bloquant la traversée du Bd Jourdan dans les 2 sens sur les points 2, 3, 4.	-1
Le sens étrange avenue Reille depuis Tombe Issoire permettrait aux riverains de rentrer dans le quartier	
Interdire l'accès de la rue d'Arcueil depuis la rue de Rungis avec ou sans l'accord de la Mairie du 13ème par l'installation de panneaux de sens interdit tournés vers le 13ème arrdt. Un panneau existe déjà. Un autre est à installer au centre du croisement. Le trafic de la rue d'Arcueil serait réduit de moitié.	-1

Action 1 : 2/2

1. Changement du sens de l'avenue de Reille entre la rue Gazan et la Place Coluche, créant une tête bêche avec la rue de la Santé, empêchant ainsi les véhicules provenant de la rue de la Santé (14e) et de la rue de Tolbiac (13e) de transiter par le quartier Montsouris
   - Apaisement de l'est du Parc Montsouris
   - Apaisement du nord du Parc Montsouris

Question / besoin de clarification	+1
La mairie fait appel à la commission circulation par volonté de démocratie locale. Il faut prévoir une période de consultation avec des affichettes dans les rues ou les immeubles concernés afin de récolter leurs avis. La commission actuelle sur-représente une partie du quartier et oublie son rôle plus large de représentativité Montsouris-Dareau	+1
Point noté par M.G. DURAND: Comment seront respectés ces interdictions de demi-tours sur le boulevard Jourdan compte tenu qu'il n'y aura pas de barrière physique les empêchant? Quel est le retour de la Mairie sur ce point, les contrôles augmenteront-ils de faon importante, le sens interdit de la rue de la Cité universitaire est quotidiennement non respecté?	
Point noté par M. G. DURAND : Risque de prise de vitesse dans la grande ligne droite de l'avenue Reille. Quel est le retour de la Mairie sur ce point?	
Quels sont les résultats de la négociations avec le 13° concernant en particulier la rue d'Arcueil?	

Soutien Points positifs	+1
Tout à fait favorable Les riverains de la rue Gazan doivent comprendre qu'on ne peut à la fois apaiser leur rue et rentrer chez soi sans détour. En outre, ils doivent choisir de prendre les transports en commun.	

Opposition Points négatifs	+5
Refus catégorique de cette solution car les personnes habitant rue Gazan ou le bas de l'avenue Reille ne peuvent rentrer chez eux sans faire un grand détour par Denfert-Rochereau ou rue de la Tombe Issoire / haut de l'avenue Reille. Solution non consensuelle qui n'avait pas été étudiée par commission circulation.	
Risques pour les piétons traversant en bas de l'avenue Reille si non-respect du feu rouge particulièrement critiques aux heures scolaires	+1
Création d'isolement par la fermeture à la circulation Nord-Sud depuis la place Jacques-Debu-Bridel sans qu'aucune ligne de bus majeure ne circule ici (excepté la traverse toutes les 15 min).	+1
Rechargement du haut de l'avenue Reille dans le sens descendant ! Aucune « magie » à ce niveau-là, le trafic ne s'évapore pas !	+1
Augmentation du trafic de report dans les rues autours de la place Coluche (Glacière, Boussingault, Tolbiac).	+1

Alternative Complément	+1
Modifier le trafic du 21: Suivre le trajet du 126 (Cité U- traverser voies du tram-Bd Jourdan) jusqu'aux feux de la Pre de Gentilly et y tourner à gauche pour rejoindre le terminus actuel. Ceci permet sans coût ni travaux de d'alléger le croisement Gazan/Liard et le feu Liard/Arcueil/.	
Maintien du sens de circulation actuel sur l'ensemble de l'avenue Reille.	+1
Remettre des places de stationnement rue Nansouty à la place des bandes cyclables qui sont très peu utilisées.	+1
Demande d'une étude d'impact réalisée par une entreprise externe qui mesure l'ensemble des reports réels et /subit.	

2. Mise à sens unique de la voie de tramway en face de la rue de la Cité Universitaire, empêchant ainsi les véhicules provenant du 13e et du 14e de rejoindre l'A6 ou le périphérique via la rue d'Arcueil
   - Renforce l'apaisement de l'est du Parc Montsouris
   - Apaise la rue d'Arcueil vis-à-vis du 13e arrondissement

Action 2

Avis de la commission du 060223 :

- La commission recommande de ne pas permettre la traversée des voies du tram en sens entrant pour ne pas créer d'itinéraire malin et de risque pour les véhicules traversant les voies.
- La commission n'est pas consensuelle sur le fait de fermer tous les axes de sortie, même si elle est bien consciente de la nécessité de protéger la rue d'Arcueil

Question / besoin de clarification	+ 1
A1 / Avec la fermeture de la traversée du Tram au niveau de la rue de la Tombe Issoire, n'y a-t-il pas le risque de créer un itinéraire "malin" depuis Porte d'Orléans vers rue Liard pour éviter le bouchon en entrée de l'amiral Mouchez ?	

Soutien Points positifs	+ 1
Tout à fait favorable.	+ 6
Oui mais dans un 2ème temps après examen des autres mesures sur la circulation comme l'interdiction des flux venant du 13ème vers Arcueil	
Favorable si l'obligation de tourner à droite de la rue de Rungis vers la rue Amiral Mouchez est obtenu par notre Mairie et si le trafic d'été se détériore, C'est une solution intéressante mais 2 incertitudes sont présentes,	

Opposition Points négatifs	+1
C1 / Risque pour la circulation en permettant aux véhicules mais aussi vélo et moto de rentrer rue de la cité universitaire en coupant les voies du Tram.	+3
Le report du trafic venant de l'av. Coty et Reille doit etre partagé par tout le monde pas seulement par les riverains de Reille.	+5
Problèmes de reports de circulation vers l'Avenue Reille : si appliqué, il faudrait aussi protéger Reille en bloquant les traversées entrantes ET sortantes au point 4 de la carte (en plus des plots au point 3).	+1
Totalement opposé. On ne peut pas reporter toutes les sorties de Paris à Alésia ou et Jean Moulin. Il faut maintenir une sorite vers A6 et BP	+5
Il est exact que le trafic de la rue d'Arcueil est le point noir de ce quartier, Pendant 2 fois 90 minutes par jour, cette rue est bouchée, ce qui est le gros point noir de notre quartier, Entre 40% et 60% du trafic vient de la rue de Rungis,	
Peut-on attendre de voir quelle sera l'évolution du trafic qui est plutôt calme actuellement et surtout si la Mairie du 14ème a réussi à nous défendre? Cette solution enferme encore plus les riverains du quartier et les oblige à passer par la Porte d'Orléans pour aller en en banlieue ou au sud de Paris,	+1
Tout à fait inutile et dangereux d'autoriser la traversée des voies du tramway dans le sens Sud > Nord à tous les véhicules. Création d'un itinéraire malin pour rentrer dans Paris via rue de la cité Universitaire > Liard.	+1

Alternative Complément	+1
A1 /C1 => Recommandation de ne pas permettre de traverser les voies du Tram pour entrer rue de la cité Universitaire, comme actuellement	+2
Interdire les flux du 13ème en obligeant les voitures venant de la rue de Rungis à tourner à droite vers Amiral Mouchez	+2
Recommandation de contrôler la bonne application de ces règles (cd problème des véhicules continuant d'emprunter les sections interdites rue de Rivoli par ex.)	+1
Il est contre-productif de créer une entrée de Paris par la rue Liard vers Amiral Mouchez en ouvrant la traversée des voies de tramway dans le sens sud-nord : nécessaire de bloquer la traversée dans les deux sens de circulation au point 2.	+2
Anticiper que le passage par la rue d'Arcueil aura toujours un intérêt pour sortir de Paris si les véhicules peuvent faire demi-tour vers l'Est sur le Bd Jourdan aux points 2 ou 4 du plan.	+1
Attendre de voir le résultat de l'action de la Mairie du 14ème auprès de la Mairie du 13èmeet si le traffic de l'été est modifié. Sinon mettre un double panneau de sens interdit face au 13ème au croisement rue Liard/Arcueil.	
Demande d'études d'impacts chiffrées pour l'ensemble des options proposée "à dire d'expert".	

Action 2 : 2/2

2. Mise à sens unique de la voie de tramway en face de la rue de la Cité Universitaire, empêchant ainsi les véhicules provenant du 13e et du 14e de rejoindre l'A6 ou le périphérique via la rue d'Arcueil
   - Renforce l'apaisement de l'est du Parc Montsouris
   - Apaise la rue d'Arcueil vis-à-vis du 13e arrondissement

Question / besoin de clarification	+ 1
A1 / Avec la fermeture de la traversée du Tram au niveau de la rue de la Tombe Issoire, n'y a-t-il pas le risque de créer un itinéraire "malin" depuis Porte d'Orléans vers rue Liard pour éviter le bouchon en entrée de l'amiral Mouchez ?	
Cet axe sortant comprend 2 lignes de bus majeures : 216 et OrlyBus qui vont vers l'A6a.	
La mise en place d'un blocage dans le sens sortant n'apporte rien globalement au quartier puisque cela permet d'évacuer un flux de la rue d'Arcueil vers la porte de Gentilly.	
Cette solution ne sera pas acceptable pour la Préfecture de Police.	

Soutien Points positifs	+ 1

Opposition Points négatifs	+1
Rechargement important du Bd Jourdan jusqu'aux intersections suivantes (Nansouty et Tombe Issoire).	
Impossibilité de sortir de l'arrondissement par l'est, sans remonter jusque-là rue de la Tombe Issoire (+2,2 km A/R pour le même trajet).	
Dangerosité de la mise en place d'un double croisement (avec la sortie des bus doubles Orlybus) à cette intersection qui immobilisera un peu plus le tram (comme porte d'Orléans).	
Isolement encore plus important du quartier.	

Alternative Complément	+1
Maintien du croisement tel quel.	
Réouverture à la circulation générale de la rue de l'Amiral Mouchez avec maintien du couloir de bus pour permettre d'évacuer le flux dans un rue adaptée avec un large croisement (porte de Gentilly). Cela permettra un déchargement important de la rue d'Arcueil en forte pente et inadaptée à évacuer le trafic de la rue de la cité U.	
Réouverture de la rue de la cité U à la circulation générale dans les deux sens.	
Demande d'études d'impacts chiffrées pour l'ensemble des options proposée "à dire d'expert".	

3. Interdiction de traversée des voies du tramway en sortie de la rue Émile Deutsch de la Meurthe
   - Apaise l'ouest du parc Montsouris

Action 3

Avis de la commission du 060223 :

- La commission n'est pas consensuelle sur le fait de fermer tous les axes de sortie, même si elle est bien consciente de la nécessité de protéger la rue Nansouty
- La commission recommande de chercher une solution pérenne pour éviter le rétrécissement à une voie des maréchaux tout en maintenant la continuité cyclable.

Question / besoin de clarification	+ 1
Si le trafic augmente à ce niveau, retrait des bornes jaunes actuelles?	
Quel équilibre à trouver pour laisser passer le flux de véhicules sur les maréchaux tout en conservant une piste cyclable protégée, indispensable au vu du trafic cycliste aux heures de pointe, en sortie de Deutsch?	

Soutien Points positifs	+ 1
Tout à fait favorable.	+ 5
Très favorable. Permettrait d'apaiser cette rue qui souffre depuis de nombreuses années, ainsi que le côté Ouest du parc Montsouris. Le tester rapidement pour espérer en finir avec ces nuisances par des mesures vraiment efficaces!	
Favorable car cela diminuera très fortement les bouchons de l'av Reille : blocage des flux entrant par David Weil. L'accès direct depuis/vers D. Weill et Arcueil/Montrouge est l'une des origines majeures du trafic de transit Av Reille et Nansouty, ça a trop duré.	

Alternative Complément	+1
La fermeture de ce passage mais réouverture du la rue de la cité Universitaire puisque le trafic venant du 13é sera nettement réduit (mise en sens unique)	+1
Supprimer les plots devant la rue Deutch de la Meurthe pour réaménager 2 voies de circulation Bd Jourdan et éviter ainsi un embouteillage au pire endroit alors que l'on souhaite qu'un maximum de voitures passe par la Porte d'Orléans	+2
Point de vigilance sur l'aménagement cyclable à ce vélo. Les plots jaunes en place sont extrêmement sécurisants pour les vélos et ne doivent pas être retirés avant qu'une solution soit identifiée qui garantisse leur sécurité à ce carrefour.	+2
Il est aussi nécessaire d'agir sur les prises de vitesse ans ces lignes droites (surtout la nuit).	
Laisser le tourner à gauche , Supprimer les plots à l'entrée de la rue Emile Deutsch de la Meurthe et permettre d'accéder à la porte d'Orléans par le Bd Jourdan sur 2 voies,	
Suppression des plots jaunes sur Jourdan et remplacer par une piste sur le trottoir comme c'est le cas un peu plus loin (après institut montsouris) pour permettre l'écoulement des vélos de manière sécurisante	
Suppression de la piste cyclable descendante rue Nansouty et de la remplacer par une voie de circulation générale comme par le passé.	
Mise en place d'un bitume sur les pavés de l'avenue André Rivoire pour améliorer la qualité cyclable de cet axe (disposant déjà d'un aménagement cyclable).	
Demande d'études d'impacts chiffrées pour l'ensemble des options proposée "à dire d'expert".	

Action 3 : 2/2

3. Interdiction de traversée des voies du tramway en sortie de la rue Émile Deutsch de la Meurthe
   - Apaise l'ouest du parc Montsouris

Opposition Points négatifs	+1
Le tram doit rester traversant en sortie de la rue Nansouty, le report intégral sur l'av Reille reflète l'absence de partage du trafic. ON ne peut pas avoir tout le trafic pour les uns et rien pour les autres.	+1
Cette voie d'accès à David Weill permet de rejoindre Montrouge et d'éviter la Porte d'Orléans surchargée	+1
Défavorable	
Très opposé à cette idée tant que Général Leclerc n'est pas double sens entrant.	
Tout à fait défavorable.	
Interdit d'éviter la porte d'Orléans qui souhaitent aller vers le sud en évitant d'engorger la Porte d'Orléans,	+1
Une mesure inutile	
Allongement du temps de parcours pour sortir de Paris et augmentation de la pollution et de la congestion des rue limitrophes. L'impossibilité d'accéder à l'A6 par Gentilly risque de congestionner davantage le boulevard Brune et in fine la porte d'Orléans.	+1
Blocage du flux venant aujourd'hui de Denfert-Rochereau via René Coty sur ce croisement et augmentation des nuisances sonores et de la pollution.	+1
Danger de la piste cyclable descendante, notamment au niveau du passage piétons situé en face de la porte du parc Montsouris : les vélos descendent à une grande vitesse et sont dans l'impossibilité de s'arrêter devant un piéton.	+1

Opposition Points négatifs	+1
nous avons un point essentiel qu'il faut soulever c'est le problème du croisement Rue Nansouty / Bd Jordan. En effet, la mairie veut empêcher les voitures de traverser le bd Jourdan en direction de montrouge/Gentilly et obliger tous les véhicules à tourner à droite. Ceci va augmenter de façon exponentielle les embouteillages Rue Nansouty et ce jusqu'en bas au croisement de l'avenue Reille. Ce qui est déjà récurrent. Il faut ajouter que le Bd Jourdan n'est pas fluide à cause du très grand nombre de véhicules en stationnement en double file devant l'institut montsouris. De plus le feu qui se trouve juste après le carrefour bloque la circulation et empêche les véhicules de tourner à droite. Cette option est totalement inenvisageable et créera des nuisances sonores et de pollution énormes. Toute la circulation va se déplacer sur le croisement Bd Jourdan/ Tombe Issoire.	+5
Congestion artificielle créée par les plots jaunes pour la voie cyclables mis en place à la hâte en sortie de COVID alors qu'un feu de cycliste permet leur insertion dans le croisement de manière propre : il suffit de le respecter ! Par effet induit, cela augmentera le flux vers le haut de l'avenue Reille pour une sortie par la rue de la Tombe Issoire.	+1
L'interdiction de traverser les voies du tram dans les deux sens par des sens interdits, en haut de Nansouty / Deutsch / Weill aura comme conséquence de bloquer le flux venant aujourd'hui de Denfert-Rochereau, d'augmenter les nuisances et la pollution. Ce blocage est aussi dû aujourd'hui aux plots pour la voie pour les cyclistes et les arrêts en double file au niveau de l'Institut Montsouris. Par effet induit, cela augmentera le flux vers le haut de l'avenue Reille pour une sortie par la rue de la Tombe Issoire. Allongement du temps de parcours pour sortir de Paris et augmentation de la pollution et de la congestion des rue limitrophes. L'impossibilité d'accéder à l'A6 par Gentilly risque de congestionner davantage le boulevard Brune et in fine la porte d'Orléans.	+1
La rue Nansouty est actuellement fortement embouteillée (sauf « heures creuses »), nous ne voyons pas comment l'obligation de tourner à droite pour toutes les voitures créerait de « l'apaisement côté ouest du parc Montsouris ». Accès rendu plus difficile pour les véhicules de secours souhaitant traverser le carrefour pour se diriger vers l'hôpital du Kremlin Bicetre via Montrouge ou porte de Gentilly. Impossibilité pour les véhicules de secours de la rue Nansouty de dépasser pour se rendre à l'Institut Mutualiste de Montsouris.	+5

4. Mise à sens unique de la voie de tramway en face de la Tombe Issoire, empêchant ainsi la création d'un itinéraire malin entrant Tombe-Issoire / Reille / Place Coluche
   - Maintien un point de sortie par la rue de la Tombe Issoire
   - Maintien un point d'entrée par la rue de la Tombe Issoire pour les véhicules venant de l'ouest., les véhicules venant de l'est devant entrer par l'avenue du Général Leclerc

Action 4

Avis de la commission du 060223 :

- La commission n'est pas consensuelle sur le fait de fermer tous les axes de sortie, même si elle est bien consciente de la nécessité de protéger l'Avenue Reille

Question / besoin de clarification	+ 1
Un blocage de la traversée des voies de tramway engendrerait plutôt le contraire : les véhicules venant de l'est pourraient entrer par Tombe Issoire et les véhicules venant de l'Ouest, par Général Leclerc. => Inversion confirmée en réunion	
Tout ce qui oblige le passage par la porte d'Orléans peut être discuté maintenant mais uniquement mis en place après la transformation de l'av. Gal Leclerc, et après mesure de l'impact	
Cette obligation de tourner à gauche n'est pas du consensuelle et sera rechargé par l'ensemble du trafic n'ayant pu traverser les Maréchaux aux intersections précédentes (cité U et Nansouty).	
Globalement, comme le point précédent, cette proposition n'aura que des conséquences négatives.	

Soutien Points positifs	+ 1
Favorable	+ 2
Favorable à une très forte limitation des itinéraires malins dans l'ensemble du quartier au prix d'un parcours légèrement allongé pour les riverains.	+ 2
Très utile pour diminuer le bouchon entrant dans Avenue Reille car le trafic entrant depuis la Porte d'Orléans ou D. Weill sera bloquée. Nous pourrons rentrer dans notre quartier par le Bd Jourdan ou par René Coty, c'est bien plus difficile de rentrer chez soi en voiture quand on habite dans le centre de Paris.	+ 1
Bien noté pour ceux venant de l'EST, mais doit rester traversant pour ceux venant du SUD	
Très favorable, cela empêchera les véhicules de prendre des itinéraires malin par notre quartier. Elle sera utilisée par ceux qui arrivent de l'est et ceux qui arrivent du sud et ouest prendront GL	+ 1

Opposition Points négatifs	+1
Non favorable pour laisser les riverains rentrer chez eux sans faire un détour insensé par la ports d'Orléans. Il faut partager le trafic et pas le concentrer.	+1
On ne peut pas tout interdire et ce tourne à gauche évite la porte d'Orléans et l'av Gal Leclerc surchargée Passage obligatoire par l'avenue du Général Leclerc pour les riverains de l'avenue Reille pour rentrer chez eux ce qui est inacceptable.	+1
Combinée à l'inversion du sens de circulation sur la partie basse de l'avenue Reille, cette demi-mesure va créer un autoroute entrant depuis le Bd Jourdan jusqu'à place Coluche.	
Défavorable	+1
Si j'ai bien compris, oblige à passer par la Porte d'Orléans	
Empêcher l'entrée dans la rue de la Tombe-Issoire depuis la porte d'Orléans oblige les habitants à passer par Denfert-Rochereau pour rejoindre leur habitation, (au moins 20 minutes de trajet supplémentaire en moyenne, et autant de temps à polluer !)	+5
Dangerosité de cette solution et infaisabilité technique car l'OrlyBus provenant de la rue Emile Faguet devra toujours pouvoir traverser pour desservir l'arrêt de bus Montsouris-Tombe Issoire.	

Alternative Complément	+1
Inversion de la rue Nansouty entrante pour compenser et éviter que ça devienne un itinéraire malin	(+2 seulement si la traversée du tramway au point 3 est mise en place)
Si l'inversion du sens de circulation sur la partie basse de l'avenue Reille est appliquée, il est alors indispensable de bloquer la traversé des voies de tramway dans les 2 sens entrant et sortant.	
Maintien du croisement dans sa configuration actuelle.	
Suppression du tête-bêche de la rue de la Tombe Issoire pour autoriser les riverains à rentrer chez eux !	
Demande d'études d'impacts chiffrées pour l'ensemble des options proposée "à dire d'expert".	

Proposition Mairie : Plan de circulation modifié 2/2

Plan de circulation modifié

a. Création d'une voie bus est → ouest avenue Reille de la rue Gazan vers la rue René Coty (induite par le plan de circulation)

b. Amélioration de la largeur de la chaussée circulée de l'avenue Reille de la rue René Coty vers la rue de la Tombe Issoire, la largeur actuelle ne permettant pas aux véhicules et bus de se croiser confortablement
   - Suppression du stationnement du côté nord de la rue
   - Création de 2 voies circulées de 3m de large
   - Création d'une bande cyclable de 1,2m de large dans le sens est → ouest

c. Mise à sens unique sortant de l'avenue David Weil

d. Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une continuité piétonne en sortie du parc Montsouris (dans le cadre d'Embellir votre Quartier)

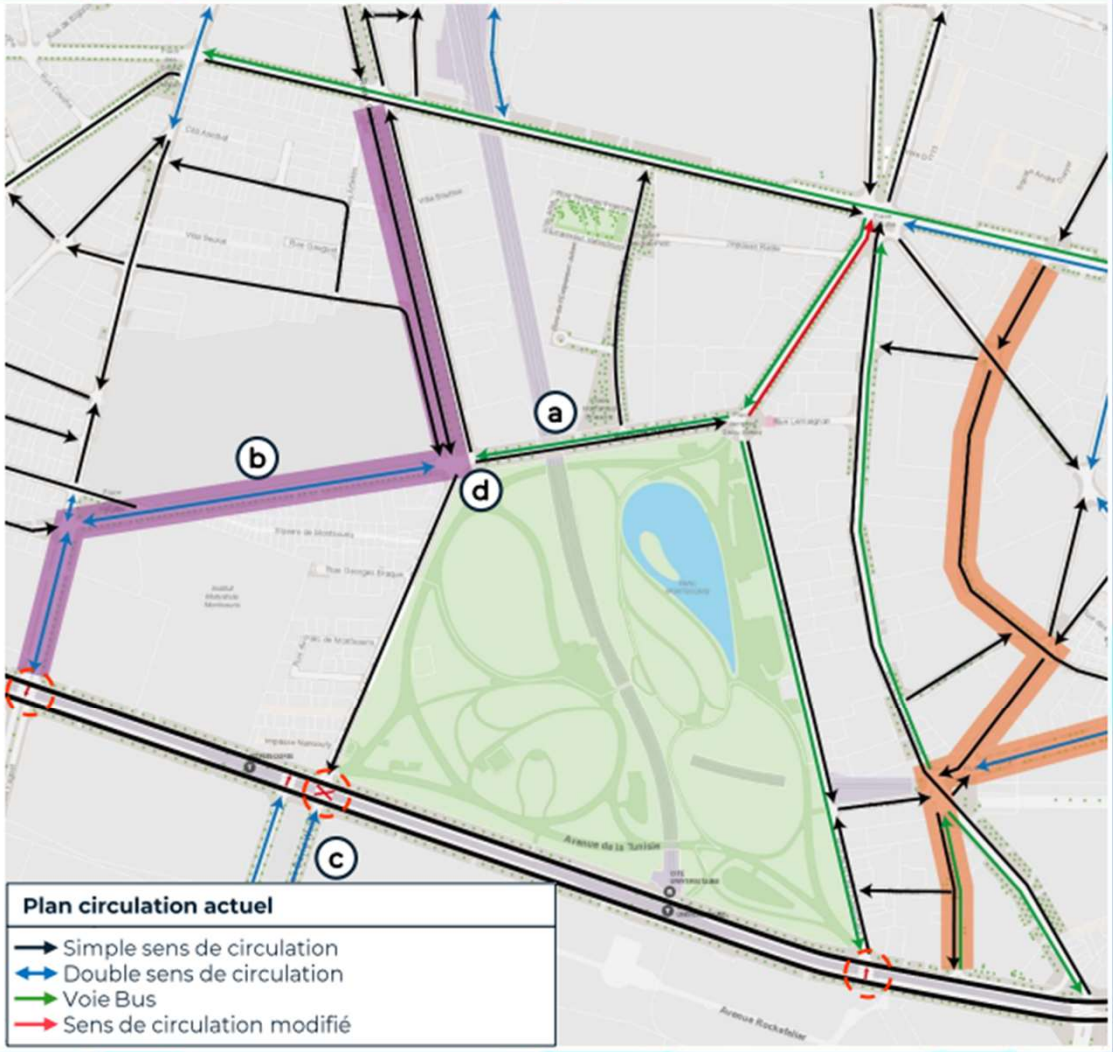

a. Création d'une voie bus est → ouest avenue Reille de la rue Gazan vers la rue René Coty (induite par le plan de circulation)

Action a

Avis de la commission du 060223 :

- La commission rappelle que des habitants de l'Avenue Reille ont l'entrée de leur parking sur cette portion d'avenue et ne pourront plus en sortir après l'installation d'une voie de bus. Quid d'autoriser la voie de bus aux riverains ?

Question / besoin de clarification	+1
Quelle ligne de bus ?	+1
Quid des parkings?	
Nécessite une consultation des riverains non présents dans cette commission	
Pas de bus, ça deviendra une autoroute de Taxis, à éviter absolument	
Question posée lors du comité des mobilités du 15 décembre: Les véhicules de la ligne Orlybus vont-ils être changés pour des véhicules à motorisation silencieuse? Autre question: est-il prévu de supprimer cette ligne compte tenu du prolongement de la ligne 14 vers Orly et de l'existence du Vall entre la station Antony du RERB et Orly?	

Soutien Points positifs	+1
Très favorable dans une perspective de maintien de la Traverse et pour les circulations douces.	+1
Comme ci-dessus : rendre les transports en commun plus fiables et plus accessibles afin d'inciter à leur utilisation	+1
Très favorable	

Opposition Points négatifs	+1
Nécessité de trouver une alternative pour les riverains	+1
Pas de bus, ça deviendra une autoroute de Taxis, à éviter absolument	+1
Je ne vois pas l'utilité de nouveaux bus ou de nouvelles voies de bus	+1
Pas de bus sur cet itinéraire hormis la Traverse, quelle utilité ??	+1
Création d'isolement par la fermeture à la circulation Nord-Sud depuis la place Jacques-Debu-Bridel sans qu'aucune ligne de bus majeure ne circule ici (excepté la traverse toutes les 15 min).	+1
Augmentation du trafic de report dans les rues autours de la place Coluche (Glacière, Boussingault, Tolbiac).	+1

Alternative Complément	+1
Sauf desserte locale et livraisons	
L'urgence est d'améliorer la fréquence des bus 21 67 62 et 88	+5
Afin de rendre la mesure plus acceptable, il faudrait peut-être prévoir un accès riverain par la voie de bus pour les habitants de Reille sur le partie qui longe le parc Montsouris (ce n'est pas mon cas !).	+4
Maintien du sens de circulation actuel sur l'ensemble de l'avenue Reille.	
Demande d'études d'impacts chiffrées pour l'ensemble des options proposée "à dire d'expert".	

b. Amélioration de la largeur de la chaussée circulée de l'avenue Reille de la rue René Coty vers la rue de la Tombe Issoire, la largeur actuelle ne permettant pas aux véhicules et bus de se croiser confortablement

- Suppression du stationnement du côté nord de la rue
- Création de 2 voies circulées de 3m de large
- Création d'une bande cyclable de 1,2m de large dans le sens est → ouest

Action b

Avis de la commission du 060223 :

- La commission s'inquiète du risque d'accélération des véhicules en direction de Coty
- La commission s'inquiète des reports attendus sur cet axe compte-tenu des autres aménagements annoncés notamment l'inversion du sens du bas de l'avenue Reille.

Question / besoin de clarification	+ 1
A1 / Quelle(s) ligne(s) de bus ?	
A2 / Elargissement des voies + inversion du sens en bas vers Coluche : on crée une voie entrante vers Denfert et Coluche (13ème) parallèle à Général Leclerc ?	+ 1
A3 / Quel risque de créer une voie d'entrée importante (en fonction de la réponse au point 4) ?	+ 1
A4 / La traversée des voies de tramway de Tombe Issoire en sens de sortie de Paris vers l'A6 devrait surtout créer un axe malin Coty-Reille-Tombe Issoire–Jourdan-Weil ou Jourdan-Charletty-A6. Risque de créer un zig-zag comme actuellement en bout d'Arcueil pour retourner vers l'A6	+ 1

Soutien Points positifs	+ 1
Excellent idée mais risque d'accélération des véhicules alors que nous sommes à la sortie d'un parc.	+ 2
Très favorable à la suppression du stationnement côté réservoir sur cet axe.	+ 2
Le stationnement sur l'avenue Reille est surdimensionné pour le seul usage des riverains (toujours des places libres soir et matin). Le stationnement libre attire des véhicules pour venir au parc Montsouris alors qu'il y a de nombreux transports en commun (bus, RER, tramway et plus tard des pistes cyclables qu'on n'aurait pas peur d'emprunter avec des enfants).	+ 2

Opposition Points négatifs	+1
La bande cyclable ne doit pas être si étroite alors qu'autant de place reste consacré à la circulation motorisée.	
Autant que cet espace public serve plutôt qu'avoir des places souvent libres, mais je suis inquiet qu'il serve à créer une autoroute de sortie de Paris une fois l'Avenue du Général Leclerc mise en sens unique entrant : très mauvaise combinaison avec la traversée des voies de tramway permise en sens sortant.	
Tout à fait d'accord avec le point A4 : aujourd'hui beaucoup de véhicules rejoignent l'A6 depuis Nansouty (1/2 aux heures de pointe), le risque est grand que ce flux se transfère une rue plus loin, Tombe Issoire	
Ce serait pour contrecarrer une conséquence de l'inversion de circulation sur le tronçon Nord-Est (Gazan-Coluche) de l'avenue Reille, Que disent les riverains concernés?	
Élargissement des voies de l'avenue Reille entre Coty et Tombe-Issoire peut certes fluidifier le trafic mais aura comme conséquence principale de permettre une prise de vitesse pour les véhicules descendants qui ont le feu en point de mire. Extrêmement dangereux car nous avons l'entrée du parc avec beaucoup de personnes âgées et d'enfants ! Il vaut mieux avoir une bande cyclable plus large.	+4
Rechargement du haut de l'avenue Reille dans le sens descendant ! Aucune « magie » à ce niveau-là, le trafic ne s'évapore pas !	+1

Alternative Complément	+1
A4 => Recommandation de couper complétement les voies du Tram pour éviter un itinéraire malin en sortie de Paris	+2
Suivant cette inquiétude : à combiner seulement avec une coupure complète de la traversée des voies de tramway dans les deux sens au croisement Tombe Issoire / Jourdan.	
Suppression du stationnement côté Nord de l'Avenue Reille : on ne peut pas supprimer toutes les places de stationnements du quartier. Si la mairie supprime le stationnement sur un côté de l'avenue Reille, entre Coty et Tombe Issoire, alors il faut remettre des places de stationnement rue Nansouty à la place des bandes cyclables qui sont très peu utilisées. Nous rappelons ici que les places de stationnement du quartier sont TOUTES utilisées les samedi et dimanche (jours d'affluence au parc) Remettre des places de stationnement rue Nansouty à la place des bandes cyclables qui sont très peu utilisées.	+4
Demande d'études d'impacts chiffrées pour l'ensemble des options proposée "à dire d'expert".	

c. Mise à sens unique sortant de l'avenue David Weil

Action c

Avis de la commission du 060223 :

- La commission s'interroge sur le sens retenu pour ce sens unique
- La commission attire l'attention sur l'état du revêtement, pas adapté pour les cyclistes

Question / besoin de clarification	+1
Liaison Arcueil Promenade Aqueducs-Paris par Avenue Weil avec piste cyclable véritable du fait du gain de place avec le sens unique?	+1
Oublié sur le plan?	+1
Que donnent les analyses d'impact de cette mesure sur la circulation de la porte d'Orléans et celle de la porte de gentilly?	
Question posée le 19 janvier 2023: N'existe-t-il pas un risque de retournement sur le boulevard Jourdan pour sortir par l'avenue D. WEILL? Dans mesure n'y aura –t'il pas des encombrements sur le boulevard Jourdan, quelles simulations ont été faites? M. G. DURAND a indiqué demander au PC LUTECE de faire tourner des modèles; quand les résultats seront-ils donnés?	

Soutien Points positifs	+1
A mon avis salutaire pour le quartier Montsouris dans son ensemble, et pour la Cité U également	+2
Tout à fait favorable.	+2
Extrêmement favorable dans la mesure où il s'agit déjà du principal axe entrant / sortant piéton et vélo de tout le secteur sud parisien… malgré sa petitesse.	
Très favorable à un sens unique et surtout à l'amélioration de la cyclabilité entre la promenade des Aqueducs et la rue Nansouty qui ont des voies cyclables. Excellente alternative à la Porte d'Orléans pour les déplacements en vélo. Va aussi apaiser le trafic dans la Cité Universitaire, une espace vert ouvert au public et très utilisé par les sportifs.	+1

Opposition Points négatifs	+1
C'est une des rares possibilité d'éviter la Porte d'Orléans qui va devenir dans ce projet de la mairie un enfer	+3
Sens unique plutôt dans le sens entrant afin d'éviter de créer une autoroute de sortie de Paris depuis Coty par l'Avenue Reille, en particulier quand Général Leclerc ne permettra plus de sortie vers le sud (reports par René Coty puis Reille et enfin Weill ou A6).	
Tout à fait défavorable	+1
Défavorable	
Mettre l'avenue David Weill en sens unique sortant: on peut sortir du quartier par David Weill mais on ne peut pas entrer dans Paris par Montrouge ! Cela peut gêner nombre de personnes du quartier.	
Entrave à liberté de circulation par la mise en sens unique sortant de l'avenue David Weill qui empêchera un nombre important de personnes de rentrer chez elle via Montrouge.	+1
	+1

Alternative Complément	+1
Concertation nécessaire avec la ville de Gentilly et la communauté Grand-**Orly** Seine Bièvre concernant la continuité vers la piste des Aqueducs (carrefour actuellement dangereux)	+1
La traversé du Bd Jourdan au point 4 permettra de faire demi-tour pour accéder rue Weill et à l'A6 depuis l'Est (rue d'Arcueil) et depuis rue Deutsche de la Meurthe. Nécessaire de l'anticiper et de le bloquer.	
Demande d'études d'impacts chiffrées pour l'ensemble des options proposée "à dire d'expert".	

d. Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une continuité piétonne en sortie du parc Montsouris (dans le cadre d'Embellir votre Quartier)

Action c

Avis de la commission du 060223 :

- La commission est favorable sur le principe de l'étude mais recommande d'attendre l'apaisement de la circulation dans le quartier avant de mettre en place cette continuité piétonne

Question / besoin de clarification	+ 1

Soutien Points positifs	+ 1
D'accord pour cette étude.	+ 4
Favorable à cette étude	+ 2
Finalement !	
Cette proposition date de plusieres années dans le cadre d'une coulée verte de Montsouris Au Luxembourg elle a été faite sur Alésia Coty, TI Alésia	

Opposition Points négatifs	+1
À priori aucun	+1
Attention à ne pas recréer un bouchon avenue Reille en raccourcissant la durée des feux de croisement avec Coty et Nansouty : le faire après avoir réduit fortement le trafic autour du parc Montsouris	
A éviter tant que le OrlyBus passe par Reille.	
Cette étude devrait confirmer que la fermeture du tronçon Nord-Est de l'Avenue Reille pose problème au carrefour Reille / René Coty et au tronçon de l'Av Reille entre Gazan et René Coty et avant à l'est,	
Le carrefour étant complexe, il y a un fort risque de sur-congestion de l'ensemble des axes autours pour faire seulement gagner quelques secondes à des piétons.	

Alternative Complément	+ 1
Apprendre aux enfants à traverser en 2 temps et conserver la configuration actuelle. Par définition quelqu'un qui se rend au parc est quelqu'un qui a le temps (de traverser 2 passages)	+ 1
Passerelle métallique pour traverser	
Garder la situation actuelle	
Etude d'impacts demandées sur l'allongement des véhicules présents dans ces axes limitrophes.	

AUTRES POINTS

En général 1/2

Question / besoin de clarification	+1
Je suis pour tout ce qui permettra de réduire de manière significative la circulation automobile de transit sur les rues bordières du parc Montsouris, à la fois pour des raisons de santé publique et pour redonner à cet espace vert la place qu'il mérite dans notre arrondissement.	+5
La Mairie a fait uniquement des propositions de complexification de la circulation motorisée pour pacifier le quartier (chose pour laquelle je suis personnellement 100% favorable). Ces changements peuvent évidemment par endroits créer de nouveaux itinéraires malins inattendus --> Etre bien attentifs à ceci et mesurer les impacts de circulation avant/après pour faire "marche arrière" si nécessaire sur certaines solutions.	+6
La mairie n'a fait aucune proposition de fluidification de la circulation, de simplification des trajets, contrairement au groupe de travail qui en avait fait plusieurs (notamment le vœux de la réouverture de la rue d'alésia "au riverains" à laquelle j'étais fermement opposé). Il serait important que 1) La mairie clarifie une fois pour toute que ces propositions des fluidifications vont à l'encontre de sa politique générale (histoire que cela soit clair pour tous) 2) le groupe de travail prenne acte de cette attitude claire de la Mairie et fasse seulement des contrepropositions du même type (complexification e la circulation, blocage,…)	+2
La Mairie propose des solutions qui apaise 2 rues et complexifient et engorgent des 10aines d'autres rues (Coty, Tombe Issoire, Reille etc...) ce plan ne peut être validé par les seuls riverains du parc mais par tous les habitants du quartier et de cette commission élargie. Je soutiens le rappel ci-dessus de mettre en place un "sauf riverains" pour les rue mises en sens unique (Alésia, Reille etc) avec pourquoi pas un macaron ou un logo pour un contrôle visuel immédiat.	+3 (sur le fait d'impliquer les autres quartiers)+1
Peut-on avoir les résultats des campagnes de comptages promises par la mairie autour du parc. Pour y passer tous les jours il y a au pire 2h/24h d'embouteillage, le reste du temps c'est une circulation classique pour Paris!	+1
Ne pas tout faire en même temps et ne pas transformer notre quartier en ghetto inaccessible. Etudier l'impact de chaque mesure avant de tout faire en même temps comme les "tourner à gauche" en venant de la Porte d'Orléans	+4
Essayons de faire cohabiter voitures (dont la circulation est déjà très contrainte) et cyclistes et motos/scooters	+4
Comment peut-on laisser une telle dégradation des transports en commun au moment où la mairie fait tout pour interdire la circulation automobile	+
Il est INDISPENSABLE de protéger notre quartier du trafic de transit avant que celui-ci n'explose lorsque l'avenue du Général Leclerc sera en sens unique, et que des milliers de véhicules/jour viendront s'ajouter aux nuisances actuelles dans notre quartier (pollution, bruit, et vitesses furieuses)	+1
Pourquoi ne pas aller directement au bout de l'idée en sanctuarisant la circulation autour des grands espaces verts tel que Montsouris par une vitesse automobile "au pas", de type 10 ou 20 km/h comme on le voit dans le centre de plus en plus de villages en France ?	
Quels sont les itinéraires officiels de sortie de Paris restant une fois ces actions appliquées, la rue Girardot dans le 13ème et Général Leclerc en sens unique ? Sans vouloir défendre la place de la voiture, il faut éviter une congestion complète du trafic sortant en anticipant la réorientation du trafic.	+2

AUTRES POINTS

En général 2/2

Question / besoin de clarification	+1
Ne pas tout interdire en même temps et voir si les premières mesures font leur effet et vérifier que le trafic d'été ne change pas de façon significative, Quelle protection donnée aux piétons? Quelles actions pour réduire le nombre de blessés et morts des 2 roues électriques et vélos?	
Je suis contre l'utilisation des panneaux "sauf riverains". Impossible de vérifier le respect. Sauf un changement drastique du système de contrôle et verbalisation, avec l'introduction de cameras,… Mais le but serait dans ce cas de le généraliser pour limiter de façon définitive la circulation en ville sauf les trajets vers le domicile et pas de le créer seulement autour de Montsouris.	
Ce projet rend le quartier difficile d'accès à ses propres habitants : très difficile d'y entrer autrement qu'en vélo ou en trotinnette, mais encore plus difficile d'en sortir ! on ne peut pas imaginer un quartier forteresse, selon qu'on vienne de l'est du nord ou du sud de Paris !	+1
L'entrée par le sud en passant par la rue de la Cité Universitaire et la rue Liard ne va-t-elle pas entrainer des encombrements dans ces deux rues compte tenu que la rue de l'Amiral Mouchez est déjà congestionnée tous les matins voire à d'autres heures de la journée. M. G. DURAND a noté cette question le 19 janvier 2023.	
De quelle information dispose la Mairie du 14e sur une possible mise en sens unique de la rue de Tolbiac par la Mairie du 13°?	
Le projet de fermeture à la circulation générale dans le sens sortant de l'avenue du général Leclerc génère des inquiétudes très importantes que ce soit sur les reports de circulation à prévoir ou encore la liberté de circulation des flux. L'Association Reille Montsouris y voit une volonté de la mairie d'enclaver un peu plus l'arrondissement et de créer des nuisances artificielles dans les zones limitrophes. Cette mise en sens unique n'est pas accueillie favorablement.	

AUTRES POINTS

Plan piétons

Question / besoin de clarification	+1
Quid de la sortie du RER, autre point noir piéton du quartier ?	+4
Quid des améliorations piétons (hormis la promesse d'étudier la continuité Beckett-Montsouris?)	+4
Suppression des locations de trottinettes	+2
Quid de la création d'un passage piéton en face de la sortie sud du parc Montsouris ?	
Quid des mesures nécessaires pour ralentir la vitesse des voitures le long du parc, où beaucoup de familles et enfants circulent ? C'est ça aussi la "pacification"	
La Mairie doit prendre en compte la défense des piétons et les protéger contre les débordements des vélos et des trottinettes électriques, La Mairie doit refuser tout lobbying des vélos, En particulier les pouvoirs publics doivent revenir en arrière sur les facilités données aux vélos pour l'application du code de la route: tourner à droite, emprunt à contre courant des petites voies en sens unique, Ces facilités sont contre-intuitives pour les piétons et forme les jeunes à ne pas respecter le code de la route, Suppression des trottinettes électriques et au moins inscription des plaques d'immatriculation, Obligation de porter un casque, Cette demande ne vient pas seulement des piétons mais des parents de cyclistes,	1
Quand sera mise en place le passage piéton en face de la sortie indiqué comme a sur le plan du parc Montsouris ? Afin de permettre une sortie sans danger en direction de Sibelle	
Notre quartier aurait besoin d'une vrai étude afin de répertorier, les besoins d'améliorations pour faciliter le déplacement des piétons et usagers des transports. Elargissement des trottoirs, sécurisation et indication des passages piétons, vérifier les déviations piétons lors de travaux, les terrasses qui débordent, trouver des espaces pour les encombrants retraits des nids de poules....	
Améliorer les trajets, fréquences, arrêts des transports en commun permettre aux usagers de faire des correspondances en créant des arrêts communs ….	

AUTRES POINTS

Plan vélo

Question / besoin de clarification	+1
Weil avec piste cyclable véritable du fait du gain de place avec le sens unique?	+4
Nansouty double piste maintenue ? Qu'en pensent les riverains ?	-1
Quid de la circulation cycles sur l'allée Samuel Beckett & René Coty en bout des pistes cyclables de Nansouty + celle créée Avenue Reille ?	+3
Mon avis est que les trottoirs doivent rester le territoire des piétons à l'exclusion de tous les autres moyens de déplacement (vélos, trottinettes, rollers …).	+2
Attention à bien prévoir les aménagements piétons et cyclables en même temps, pour ne pas reconduire des erreurs vues dans d'autres quartiers qui conduisent à des aménagements qui rendent dangereux les franchissements ou le stationnement vélo.	+2
Il reste le point noir pour les vélos de la circulation sur l'avenue René-Coty, particulièrement dangereuse vu la présence de stationnement auto, la largeur et la disposition.	+1
Ne pas oublier de mettre en place du stationnement vélo.	+3
Quid du réaménagement de la piste cyclable des Maréchaux (angle rue de la Cité universitaire, Sortie RER, angle Nansouty, face IMM, discontinuités côté cité)	+1
Sur les grilles du parc Montsouris, au lieu d'un affichage « interdiction d'accrocher un vélo », privilégier un affichage « plus proche parking à vélo disponible », du même type que ce qui est fait sur les plans d'abribus, très bien pensés. + prévoir davantage de points d'accroches aux entrées du parc.	
Mon avis est que les trottoirs doivent rester le territoire des piétons à l'exclusion de tous les autres moyens de déplacement (vélos, trottinettes, rollers …). Quelle protection physique pour protéger les conducteurs eux-mêmes?	
Question posée le 19 janvier 2023 : Dans quel délai les discontinuités du boulevard Jourdan sur les pistes cyclables vont-elles être prises en charge? M. G. DURAND annoncé que des documents seront envoyés à la fin des travaux de l'avenue D. WEILL et à la fin de la mission Vélos.	

Merci